



Les Maisons
de Cognac

FRANCE

Synthèse Réunion Dématérialisation Certificat Cognac

Lundi 05 Décembre 2022

Après 3 ans de discussions et de recherche, le nouvel outil de dématérialisation du certificat Cognac arrive en phase de test réel.

Pour rappel il s'agit de digitaliser l'obtention des certificats Cognac, via un site web public qui va être mis en place.

Cela permettra, en quelques clics d'en faire la demande et de l'obtenir dans des délais très courts. Cette démarche s'inscrit dans une lancée d'autonomisation et de développement durable.

Les prochaines étapes : en janvier prise de contact avec les testeurs, en février phase de test en réel, pour un déploiement espéré en avril, pour nos marchés les plus importants d'abord, et plus globalement par la suite.

Contact SMC : Pauline Grimbert – 06 31 32 74 25

Contact BNIC : Younes Tarari – 05 45 35 60 12